



**Est
Ensemble
Grand Paris**

**Pour le climat
et la justice sociale!**

L'ACCÈS AU DROIT POUR TOUS

**DÉCOUVREZ
LES PERMANENCES
D'EST ENSEMBLE
2024**

est-ensemble.fr

LES INFOS PRATIQUES



DES PROFESSIONNELS À VOTRE ÉCOUTE

Quel que soit le domaine de la vie quotidienne qui vous préoccupe, des professionnels du droit peuvent vous aider. Ils vous accueillent en toute neutralité et confidentialité dans une des permanences juridiques gratuites organisées par Est Ensemble. Ils vous aident à mieux connaître vos droits ; ils vous conseillent et vous orientent dans toutes vos démarches juridiques et administratives.

Ces permanences sont organisées dans 7 lieux répartis sur le territoire d'Est Ensemble, au plus proche de vous. **Elles sont assurées par des professionnels du droit, elles sont gratuites et confidentielles.** Elles sont ouvertes à tous, quelle que soit votre commune de résidence. Ces 7 lieux sont labellisés par le Conseil départemental de l'accès au droit de la Seine-Saint-Denis.

TROUVEZ LA PERMANENCE ADAPTÉE À VOS BESOINS

Afin de permettre aux intervenants de vous apporter une réponse personnalisée, n'oubliez pas d'apporter les documents relatifs à votre situation.

AIDE AUX VICTIMES

Public : Toute personne qui s'estime être victime d'une infraction pénale

Domaines : Toutes procédures pénales : violences, agressions, vols, insultes, escroqueries...

AVOCAT GÉNÉRALISTE

Public : Toute personne qui n'est pas encore assisté par un avocat, souhaitant obtenir des conseils juridiques, un premier avis sur un dossier ou connaître l'éventuelle procédure à engager pour faire valoir ses droits

Domaines : Tous domaines juridiques (droit de la famille, droit du travail, convocation à une audience, droit du logement, droit des contrats...).

JURISTE GÉNÉRALISTE

Public : Toute personne souhaitant obtenir une information juridique sur sa situation.

Domaines : Tous domaines juridiques (droit de la famille, droit du travail, droit du logement, droit des contrats, dossiers d'aide juridictionnelle...).

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Public : Toute personne impliquée dans un conflit souhaitant obtenir un accord amiable avec son adversaire. Domaines : Le conciliateur ne peut intervenir que pour certaines matières : troubles de voisinages, litiges locatifs et litiges de la consommation (assurances, mutuelles, opérateurs téléphoniques...)

DÉFENSEUR DES DROITS

Public : Toute personne s'estimant lésée par le fonctionnement d'une administration ou d'un organisme investi d'une mission de service public ; toute personne s'estimant victime d'une discrimination ou tout enfant qui invoque la protection de ses droits

Domaines : Les délégués du Défenseur interviennent dans la limite des quatre missions qui leur ont été confiées : les relations entre l'administration et les usagers, la défense des droits de l'enfant, la lutte contre la discrimination et la déontologie de la sécurité.

NOTAIRE

Public : Toute personne souhaitant obtenir des conseils juridiques sur sa situation.

Domaines : Succession, donation, droit immobilier, contrat de mariage

NB : Les professionnels intervenant dans le cadre de l'accès au droit ne peuvent pas délivrer d'acte ou représenter les usagers en justice.

DROIT DE LA CONSOMMATION ET DU SURENDETTEMENT

Public : Toute personne ayant la qualité de consommateur ou non-professionnel

Domaines : Questions sur les contrats de vente de bien ou de prestation de service (téléphonie mobile, fourniture d'internet, assurance, transport aérien...) et procédures de surendettement

DROIT DES ÉTRANGERS

Public : Toute personne quelles que soient sa nationalité et situation administrative

Domaines : Demande/renouvellement de titre de séjour, demande d'asile, naturalisation, regroupement familial...

DROIT DES FEMMES ET DE LA FAMILLE

Public : Toute personne ayant des questions relatives à ses droits et obligations en matière de droit de la famille (couple, parents, enfants...)

Domaines : Divorce, séparation, droit de garde, droit de visite et d'hébergement, pension alimentaire, violences conjugales, reconnaissance d'enfant...

DROIT ET HANDICAP

Public : Toute personne en situation de handicap ou souhaitant obtenir des informations dans ce domaine

Domaines : Demande MDPH (Maison départementale des personnes handicapées), constitution du dossier, information sur l'instruction et recours, informations sur les placements dans des institutions spécialisées...

DROIT DU LOGEMENT

Public : Toute personne souhaitant obtenir des informations sur ses droits et obligations.

Domaines : Loyer, insalubrité, répartition des charges, procédure de droit au logement opposable (DALO)

DROIT DU TRAVAIL

Public : Salariés avec ou sans contrat de travail

Domaines : Toute question relative à l'exécution de travail : versement du salaire, obligations de l'employeur, procédure de licenciement...

ÉCRIVAIN PUBLIC

Public : Toute personne souhaitant bénéficier d'aide pour lire, écrire un courrier ou remplir un formulaire administratif.

Domaines : Rédaction de courriers (bailleur, assurance, école, mairie...) et aide pour remplir les formulaires administratifs (inscription scolaire, changement d'adresse...)

MÉDIATION FAMILIALE

Public : Toute personne confrontée à des difficultés avec les membres de sa famille

Domaines : Différends au sein de la famille (parents/enfants, couple, grands-parents/petits enfants, frères/sœurs...), procédure amiable avant séparation que ce soit avant ou après décision de justice...

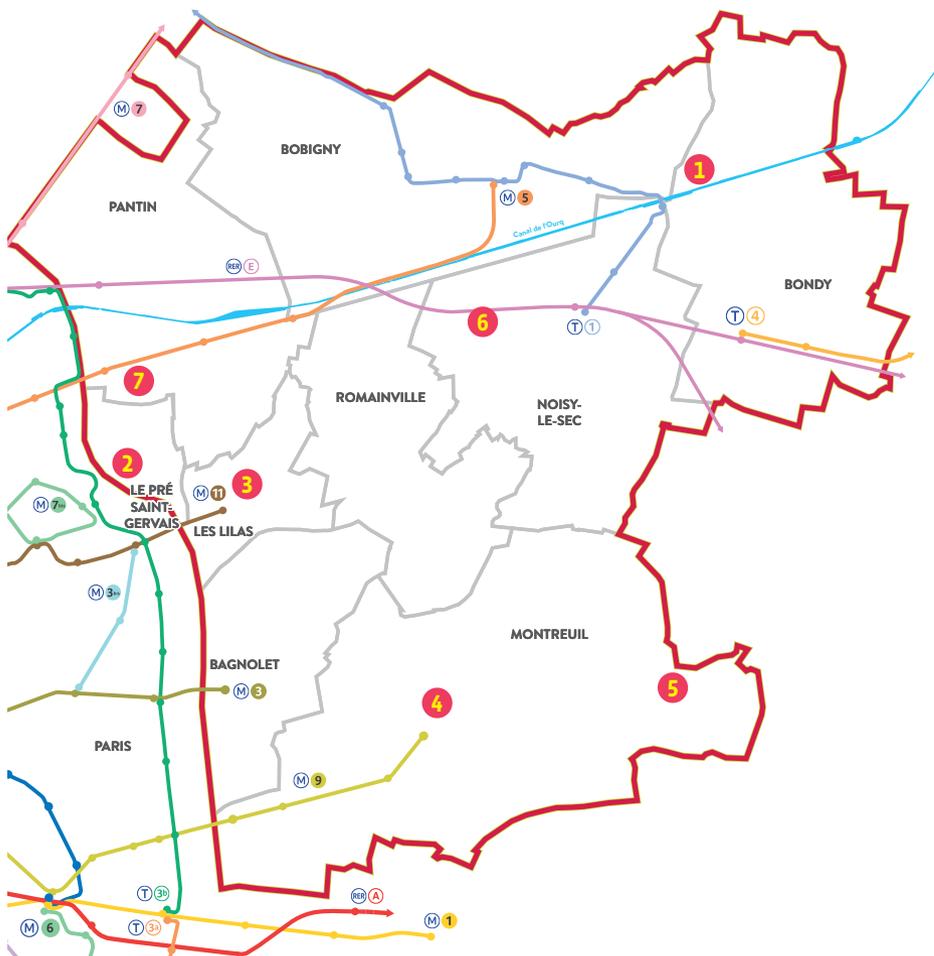
OÙ TROUVER VOTRE PERMANENCE ?

	BAGNOLET	BOBIGNY	BONDY	LE PRÉ SAINT-GERVAIS	LES LILAS	MONTREUIL	NOISY-LE-SEC	PANTIN	ROMAINVILLE
Avocat généraliste	8	18 19	1	2	32	4	6	7	60
Conciliateur de justice		14	29			5	6		
Défenseur des droits		25	1			4	6	7	
Droit de la consommation et du surendettement	8 9 10 11 12	15 16 18	1 29	2				7	59 60 61 62
Droit des femmes et de la famille		20 21 22 25 26	29			4 34 37 51	6	7 57	
Droit des étrangers		28	1	2		4 37 41	6	7 56	
Droits des victimes	8	18 24				4		7	
Droit du logement	8	14 18	1	2	33		6	7	
Droit du travail		23		2		4	6	7	
Droit et handicap	8							7	
Écrivain public	9 10 11 12 13	14 16 17 18 20 27	1 29	2	33	4 37	6	53 54 55 56	59 60 61
Juriste généraliste		16 17 18 21 22	1	2	33	4	6	7	
Médiation familiale									
Notaire						4	6	7	62
Droit de la santé	9		1						

- Équipements Est Ensemble
- Autres équipements

Retrouvez les adresses et coordonnées des équipements sur les pages suivantes

LES ÉQUIPEMENTS D'ACCÈS AU DROIT D'EST ENSEMBLE



Les Points-Justice (P) et Maisons de Justice et du Droit (MJD) sont des lieux labélisés par le Conseil Départemental de l'Accès au Droit (CDAD) qui **accueillent sur rendez-vous, gratuitement et anonymement**, les personnes rencontrant un problème juridique et/ou administratif. C'est un service public.

Les 9 villes du Territoire ont décidé de transférer à l'Établissement Public Territorial Est Ensemble la gestion de ces équipements en 2011. Il en existe 7 sur le territoire d'Est Ensemble :



1 POINT-JUSTICE DE BONDY

Maison France Services
1, avenue Jean Lebas
01 71 86 64 30

2 POINT-JUSTICE DU PRÉ SAINT-GERVAIS

1, rue Émile Augier
Accueil Mairie
01 49 42 73 00

3 POINT-JUSTICE DES LILAS

167, rue de Paris
01 48 97 21 10

4 POINT-JUSTICE DE MONTREUIL (CENTRE-VILLE)

12, boulevard Rouget-de-Lisle
01 83 74 57 80

5 POINT-JUSTICE DE MONTREUIL (MAIRIE-ANNEXE)

77, rue des Blancs Vilains
01 45 28 60 60

6 POINT-JUSTICE DE NOISY-LE-SEC

9, rue Saint Just
01 83 74 55 35

7 POINT-JUSTICE / MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT DE PANTIN

25 ter, rue du Pré Saint-Gervais
01 83 74 57 70

Retrouvez les horaires des permanences sur est-ensemble.fr/acces-au-droit

LES AUTRES LIEUX D'ACCÈS AU DROIT SUR LE TERRITOIRE D'EST ENSEMBLE

BAGNOLET

8 HÔTEL DE VILLE
place Salvador Allende
01 49 93 60 00

9 CENTRE SOCIOCULTUREL ANNE FRANCK

61, rue Girardot
01 49 93 61 92

10 CENTRE SOCIOCULTUREL GUY TOFFOLETTI

43, rue Charles Delescluze
01 48 57 48 43

11 CENTRE SOCIOCULTUREL LES COUTURES

37, rue Jules Ferry
01 41 58 55 40

12 CENTRE SOCIOCULTUREL LA FOSSE AUX FRAISES

17, rue de la Capsulerie
01 49 93 66 87

13 CENTRE SOCIOCULTUREL PABLO NERUDA

36, rue Pierre et Marie Curie
01 49 93 60 63

BOBIGNY

14 HÔTEL DE VILLE
31, avenue Salvador Allende
01 41 60 93 93

15 HÔTEL DE VILLE CHEMIN VERT

9-19, rue du Chemin Vert
01 70 32 43 15

16 MAIRIE ANNEXE ÉMILE AILLAUD

60, avenue Édouard Vaillant
01 48 47 30 44

17 MAIRIE ANNEXE RACINE

8, rue Jean Racine
01 48 37 44 32 - 01 48 37 95 28

18 TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BOBIGNY

173, avenue Paul Vaillant
Couturier
01 41 50 34 20
Avocat : 01 48 96 20 96
Juriste généraliste : 01 41 50 34 20
Ordre des Avocats (avocat
généraliste / aide aux victimes) :
01 48 96 20 96

19 TRIBUNAL DE PROXIMITÉ

1, promenade Jean Rostand
01 48 96 11 10

20 ASSOCIATION DES FEMMES RELAIS

5, place des Nations Unies
01 48 50 24 27

21 FEMMES SOLIDAIRES

25, rue du Chemin vert
09 71 47 83 04

Nous vous invitons à vous
rapprocher de chaque
structure pour connaître les
conditions pour obtenir un
rendez-vous en permanence.

22 JURIS SECOURS

4, avenue Paul Éluard
01 48 30 81 39

23 CONSEIL DES PRUD'HOMMES

1-13, rue Michel de l'Hospital

24 SOS VICTIMES

5, rue Carnot
01 41 60 19 60

25 PRÉFECTURE DE LA SEINE SAINT-DENIS

9, esplanade Jean Moulin
01 41 60 64 11

26 PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE POUR LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES PAR L'ORDRE DES AVOCATS

Vendredi 10h - 18h
01 48 96 20 95

27 MAIRIE ANNEXE JOSEPH EPSTEIN

place Joseph Epstein
01 48 32 74 34

28 ESPACE SANTÉ DROIT (LE COMEDE - LA CIMADE)

Renseignements par téléphone
au 01 43 52 69 55 (accès aux
soins et au séjour des étrangers
malades)
Le mercredi : 9h30-12h30 /
15h-17h30
Le vendredi : 9h30-12h30

BONDY

29 MAIRIE DE BONDY
(Guichet unique hall d'accueil)
Esplanade Claude Fuzier
01 48 50 53 00

30 MAISON MARIANNE

(Guichet unique hall d'accueil)
47-51, rue Louis Auguste Blanqui
01 48 50 53 40

31 MAISON DE QUARTIER ET DE LA CITOYENNETÉ SOHANE

162/164, route de Villemomble
01 48 50 56 20

LES LILAS

32 HÔTEL DE VILLE
96, rue de Paris
01 43 62 82 02

33 CCAS

193-195, rue de Paris
01 41 58 10 91
CIDFF : permanence à
destination des femmes
victimes de violence, ouverte à
toutes.
UNRPA (Union Nationale
des Retraités et Personnes
Agées) : permanence sociale et
administrative pour l'instruction
des dossiers retraites et droits
annexes. Réservée uniquement
aux lilasien.ne.s.

MONTREUIL

34 ANTENNE VIE DE QUARTIER JULES VERNE

65, rue Édouard Branly
01 71 89 26 75
CIDFF93 : Permanence
d'information juridique le
mercredi les semaines paires de
9h30 à 12h30 sur rdv

35 MAISON DE QUARTIER LA NOUE - CLOS-FRANÇOIS DITE 100 HOCHÉ

100, rue Hoche
01 71 86 29 35
Écrivain public : lundi de 9h30 à
12h30 et vendredi de 14h à 17h
Juriste généraliste : un mercredi
par mois de 10h à 12h30.

36 ASSOCIATION DES FEMMES MALIENNES DE MONTREUIL

29, rue du Sergent Bobillot
01 48 70 11 15
Écrivain public : lundi de 14h
à 17h sur rdv

37 CENTRE ADMINISTRATIF ALTAÏS

1, place Aimé Césaire
01 48 70 62 58 / 01 48 70 65 59
-Permanences du CIDFF
(Droit des femmes et de la
famille) centre médical Savatiero
(4^e étage) 01 71 89 25 80
-Permanences de lutte contre
les discriminations, racisme et
antisémitisme

38 MAISON DES ASSOCIATIONS ET DE L'INITIATIVE CITOYENNE

60, rue Franklin
01 48 70 60 13
Écrivain public : lundi de 16h à
19h et jeudi de 14h à 17h sur rdv
Droit du handicap : mercredi
de 14h à 17h sur rdv

39 BIBLIOTHÈQUE ROBERT DESNOS

14, boulevard Rouget-de-Lisle
01 83 74 58 58
Écrivain public : vendredi de 14h
à 17h sur rdv

40 STRUCTURE OPHM - RÉSIDENCE SOCIALE DU NOUVEAU CENTENAIRE

45, avenue Pasteur
01 48 70 44 44
Écrivain public : lundi de 09h30
à 12h30, mardi de 9h15 à 12h15
et de 14h à 17h et mercredi
de 19h à 21h sans rdv

41 LA MAISON OUVERTE

17, rue Hoche
06 52 61 93 76
Écrivain public : vendredi
de 9h15 à 12h15 sans rdv

42 ANTENNE VIE DE QUARTIER GASTON LAURIAU

35, rue Gaston Lauriau
01 71 86 29 30

43 ANTENNE VIE DE QUARTIER MARCEL CACHIN

2, rue Claude Bernard
01 71 89 26 55
Écrivain public : mercredi
de 9h30 à 12h30 et jeudi
de 14h30 à 17h sur rdv

44 FEMMES DE LA BOISSIÈRE

233, boulevard Aristide Briand
01 55 86 92 80
Écrivain public : mardi de 13h
à 16h sans rdv

45 CENTRE SOCIAL SFM

1, avenue du Président
Salvador Allende
01 48 57 67 12

**46 MAISON DE QUARTIER
GRAND AIR**

40, rue du Bel Air
01 71 86 80 10
Écrivain public : mardi de 14h
à 17h sans rdv
mercredi de 14h à 17h
(Espace 18, ISM) sur rdv
vendredi de 14h à 17h
(Espace 40, ISM) sur rdv
Samedis de 9h30 à 12h30
(Espace 40) sans rdv
Mercredi de 14h à 17h sur rdv
Mercredi de 18h15 à 20h sur rdv

47 LA RÉGIE DE QUARTIER

16 ter, rue des Grands Pêcheurs
01 82 30 87 81

**48 MAISON DE QUARTIER
ESPÉRANTO**

14, allée Roland-Martin
01 71 89 25 20
Écrivain public : lundi de 15h30
à 18h, mardi de 14h à 16h30,
mercredi de 14h à 17h

49 HORS LA RUE

70, rue Douy Delcupe
01 41 58 14 65
Accès au droit pour les mineurs
isolés dans la rue

**50 CENTRE SOCIAL LOUNÈS
MATOUB**

4-6, place de la République
Permanence sur rdv du mardi
au vendredi
01 71 89 25 09

**51 MAISON DES FEMMES
THÉRÈSE CLERC**

24-28, rue de l'Église
01 48 58 46 59
CIDFF93 : Permanence
d'information juridique le mardi
de 14h à 17h

NOISY-LE-SEC

52 BUS FRANCE SERVICE
De 10h30 à 13h30 et
de 15h à 18h, emploi du temps
du bus disponible sur le site
de Noisy-le-Sec

PANTIN

**53 CENTRE DIDEROT - CENTRE
SOCIAL QUATRE-CHEMINS**

148-150, avenue Jean Jaurès
01 49 15 39 15
Écrivain public : le mardi sur rdv
06 09 76 57 58

**54 MAISON DE QUARTIER
DES COURTILLIÈRES**

1, avenue Aimé Césaire
01 49 15 37 00
Écrivain public :
-le mercredi
-le vendredi de 14h15 à 16h30
-samedi de 14h15 à 16h30

**55 MAISON DE QUARTIER
MAIRIE-OURCQ**

12, rue Scandicci
01 49 15 70 02
Écrivain public : le mercredi
et vendredi matin

**56 MAISON DE QUARTIER
DES QUATRE CHEMINS**

42, avenue Édouard Vaillant
01 49 15 39 10
-Droit des étrangers : mardi
après-midi sur rdv et le 1er
mercredi du mois de 18h à 21h
-Écrivain public : du mardi au
samedi
06 09 76 57 58

57 RELAIS DES PARENTS

37/39, rue Victor Hugo
01 49 15 72 20
Droit de la famille : le mardi
matin sur rdv

ROMAINVILLE

58 MAIRIE DE ROMAINVILLE
(Guichet unique hall d'accueil)
place de la Laïcité
01 49 15 55 00

59 ESPACE JACQUES BREL

3, rue de la Poix Verte
01 42 87 08 30
-Écrivain public : le jeudi de 10h
à 12h sur rdv
-Droit de la consommation :
01 49 15 56 14

60 ESPACE MARCEL CACHIN

30, rue de la Résistance
01 71 86 60 40
-Écrivain : le vendredi de 14h
à 17h sur rdv
-Avocat généraliste : 1^{er} et 3^e
lundi de 09h30 à 11h30
01 49 15 55 00 sur rdv
-Droit de la consommation :
01 49 15 56 14

61 ESPACE NELSON MANDELA

6, rue Pierre Brossolette
01 42 87 08 30
-Écrivain public : le mardi de 14h
à 17h sur rdv
-Droit de la consommation :
01 49 15 56 14

62 MAISON DES RETRAITÉS

4, rue Albert Giry
01 49 15 56 41
Notaire : 3^e jeudi matin du mois
sur rdv
-Droit de la consommation :
01 49 15 56 14



Besoin de connaître vos droits et vos obligations ?

Des professionnels du droit répondent à vos questions.

Est Ensemble, ses neuf villes membres et le Ministère de la Justice mettent en place des permanences pour vous permettre de mieux connaître vos droits et vos devoirs et pour vous conseiller sur les démarches à entreprendre.

LES PERMANENCES SONT CONFIDENTIELLES ET SUR RENDEZ-VOUS.

Elles sont prises en charge par la collectivité et sont gratuites pour le public.



En partenariat avec le Conseil Départemental de l'accès au droit de Seine-Saint-Denis (CDAD)

Les permanences juridiques d'Est Ensemble sont financées par le Fonds social européen et par l'État dans le cadre du contrat de ville.



Est Ensemble
Grand Paris

Pour le climat
et la justice sociale!

est-ensemble.fr/acces-au-droit

EstEnsemble